

## Procès-verbal

### Assemblée générale des parents

Date : Mardi 20 septembre 2022

Heure : 18 h 30

Endroit : Gymnase de l'école du Christ-Roi

#### 1. Ouverture de la séance et mot de la présidente du CÉ

Ouverture de l'assemblée à 18 h 35 par Mme Isabelle Fortin, présidente actuelle du CÉ.

#### 2. Mot de la direction

M. Vezina présente l'équipe de direction et la philosophie de l'école.

#### 3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Fortin propose M. Larocque en tant que secrétaire d'assemblée. M. Larocque accepte.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Fortin procède à la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par M. Marc-André Côté et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 13 septembre 2022.*

A.G. 20220920-001

#### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2021

Mme Fortin propose une lecture individuelle du procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2021.

*Il est proposé par madame Caroline Bruneau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 14 septembre 2021.*

A.G. 20220920-002

#### 6. Conseil d'établissement

6.1 Rapport annuel du conseil d'établissement (article 83, LIP)



Mme Isabelle Fortin fait la nomenclature des différents sujets traités par le conseil d'établissement au cours de l'année 2021-2022.

Le document est en annexe.

## 7. Adoption de la procédure d'élection

### 7.1 Election des nouveaux membres (3 postes ouverts de 2 ans et un poste ouvert d'un an)

#### 7.1.1 La présidence de l'élection

M. Vezina est désigné comme président de l'élection et il accepte.

#### 7.1.2 Désignation des scrutateurs

Mme Tremblay et M. Larocque sont désignés comme scrutateurs d'élection et ils acceptent.

#### 7.1.3 Mise en candidature et substituts

M. Vezina demande aux parents présents s'ils sont intéressés à siéger ou ont à proposer une personne pour siéger sur le CE.

1. M. Côte se propose comme membre du CE, il accepte
2. Mme Bruneau propose Mme Fortin comme membre du CE, elle décline
3. Mme Fortin se propose comme membre substitut du CE
4. Mme Champagne propose M. Thibault comme membre du CE, il accepte
5. M. Morin se propose comme membre du CE, il accepte
6. Mme Fortin propose Mme Lachance comme membre du CE, elle accepte

#### 7.1.4 Discours

Les membres du CE se présentent.

#### 7.1.5 Scrutin

Le scrutin est fait et le dénombrement des votes est fait par les scrutateurs.

#### 7.1.6 Déclaration d'élection

Mme Lachance, M. Thibault, M. Côte sont élus pour les postes de 2 ans (2022-2023, 2023-2024). M. Jean-François Morin est élu pour le poste d'un an comme membres du CE pour l'année scolaire 2022-2023 par l'assemblée générale. De plus, Mme Isabelle Fortin est nommée comme substitut pour l'année 2022-2023.



*Il est proposé par madame Julie Paradis et résolu unanimement d'adopter l'élection des membres au conseil d'établissement pour un mandat de deux années (2022-2023 et 2023-2024), pour un mandat d'un an ainsi qu'une substitue.*

A.G. 20220920-003

## 8. Organisme de participation des parents (OPP)

### 8.1 Présentation des rôles et fonctions de l'OPP

M. Vezina explique le rôle de l'OPP dans l'école. Il parle de ce qui a été fait au cours de l'année scolaire 2020-2021 :

- Collations 1x/semaine
- Page Facebook.

### 8.2 Formation de l'OPP

1. Mme Julie Paradis se propose
2. Mme Isabelle Fortin se propose
3. Mme Nathalie Ardoin se propose comme porte-parole au CE.

### 8.3 Composition

L'OPP des parents sera formée de Mme Julie Paradis, Mme Isabelle Fortin ainsi que Mme Nathalie Ardoin

### 8.4 Règles et fonctionnement

Il y aura des rencontres périodiquement et selon les besoins. Un compte-rendu des rencontres sera déposé au CE.

### 8.5 Election

Mme Isabelle Fortin et Mme Julie Paradis sont élues à l'unanimité. Elles seront les membres de l'OPP pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Fortin propose Mme Julie Paradis comme présidente de l'OPP. Mme Paradis accepte.

*Il est proposé par madame Caroline Bruneau et résolu unanimement d'adopter l'élection des membres de l'OPP pour un mandat d'une année 2022-2023.*

A.G. 20220920-004



## 9. Comité de parents

### 9.1 Présentations des rôles et fonctionnement du comité de parents

M. Vezina explique le rôle du comité de parents. Il nomme que le principal mandat du comité est d'apporter au Centre de services scolaire les préoccupations des parents.

### 9.2 Rapport du représentant sortant

M. Vezina présente les sujets qui ont été abordés au comité de parents au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Le document est en annexe.

### 9.3 Election du représentant

M. Marc-André Côté se présente comme représentant.

### 9.4 Election du substitut

Mme Nathalie Ardoin se propose comme substitut.

*Il est proposé par madame Isabelle Fortin et résolu unanimement d'adopter la nomination de M. Marc-André Côté comme représentante au comité de parents et Mme Nathalie Ardoin comme substitut pour l'année 2022-2023.*

A.G. 20220920-005

## 10. Période de questions

Mme Sophie Lussier s'interroge quant à une possible construction d'une nouvelle école des Mésanges.

M. Vezina explique qu'une demande a été faite pour une nouvelle école à St-Charles-Borromée au ministère de l'Éducation. À suivre...

## 11. Levée de la séance

Mme Fortin propose la levée de l'assemblée à 19 h 35.

Steve Larocque, secrétaire